



#6, 11010 - 46th Street SE  
Calgary, AB T2C 1G4  
Tel: 403-769-1519  
Fax: 403-209-3255

---

## **Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du prochain budget fédéral**

**Par :**

**Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB)**

**Août 2023**

## Recommandations

1. Que le gouvernement **mène des consultations, puis élabore une stratégie sur les intrants agricoles critiques** visant à assurer un approvisionnement abordable et stable en intrants agricoles critiques aux producteurs canadiens afin de produire des denrées agricoles et agroalimentaires concurrentielles de haute qualité.
2. Que le gouvernement fournisse un **financement accru et prévisible au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens** pour que nous puissions compter sur un programme national amélioré encadrant l'utilisation des antimicrobiens et la surveillance de la résistance à ces produits. Ce financement viendrait à l'appui d'une approche « santé intégrée » de l'usage des antibiotiques visant à protéger la santé humaine, la santé animale et la sécurité alimentaire.
3. Que le gouvernement maintienne le **plafond d'exonération d'intérêts du Programme de paiements anticipés à 350 000 \$**.
4. Que le gouvernement crée un environnement d'affaires favorable à l'agriculture canadienne par des **exigences réglementaires, politiques et fiscales suivant celles de nos concurrents étrangers**.

## Qui sommes-nous?

L'Association nationale des engraisseurs de bovins (ANEB) est le porte-parole des engraisseurs de bovins du Canada. Nous nous employons à améliorer la croissance, la durabilité et la compétitivité du secteur bovin au Canada.

L'ANEB présente respectueusement les recommandations suivantes au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre des consultations préparatoires du budget fédéral 2024. Ces recommandations ont pour but de traiter la question de l'abordabilité des denrées alimentaires pour les Canadiens en s'attaquant aux défis en amont de la ferme. Nos recommandations visent également à assurer une agriculture canadienne durable qui suit celles de nos concurrents mondiaux d'un même pas.

L'industrie canadienne du bœuf contribue à hauteur de 9,7 milliards de dollars aux recettes agricoles annuelles, et de 21,8 milliards de dollars au PIB annuel; par ailleurs, elle compte à son actif 347 000 emplois, dont chacun soutient 3,9 emplois dans d'autres secteurs de l'économie.

### Recommandation 1

*Que le gouvernement **mène des consultations, puis élabore une stratégie sur les intrants agricoles critiques** visant à assurer un approvisionnement abordable et stable en intrants agricoles critiques aux producteurs canadiens afin de produire des denrées agricoles et agroalimentaires concurrentielles de haute qualité.*

Ces dernières années ont été marquées par des problèmes sans précédent d'accessibilité et d'abordabilité des intrants agricoles. Sont notamment concernés les engrais, l'alimentation animale, les semences, la machinerie et le carburant.

Le coût des intrants est monté en flèche. La plus grande partie de ces coûts ne peut être transmise en aval dans la chaîne de valeur, ce qui rend l'agriculture de moins en moins rentable au Canada.

Les difficultés de transport ont compliqué l'obtention des intrants ces dernières années; elles tiennent notamment à des conflits du travail dans les secteurs ferroviaire et portuaire, de même qu'à l'incapacité de ponts et de routes à résister aux phénomènes météorologiques extrêmes qui ont eu lieu. Par ailleurs, les accidents météo détruisent non seulement les cultures destinées à la consommation humaine, mais également celles servant à nourrir le bétail. La stratégie doit donc tenir compte des phénomènes météorologiques extrêmes.

En ce qui concerne le secteur du bétail, ces difficultés de la chaîne d'approvisionnement entraînent une forte dégradation du bien-être animal, quand la disponibilité des aliments est compromise.

La situation géopolitique va continuer à limiter l'accès aux intrants agricoles et de nouvelles sources d'approvisionnement doivent être considérées pour préserver la compétitivité de l'agriculture canadienne à l'échelle mondiale.

Pour un certain nombre d'intrants agricoles, le Canada est un fournisseur mondial de premier plan, et c'est pourquoi la hausse de la demande doit être vue comme un fort potentiel de croissance économique.

Tout comme le gouvernement a investi dans une stratégie sur les minéraux critiques, il doit maintenant s'intéresser tout autant à l'élaboration et au financement d'une stratégie sur les intrants agricoles critiques. Faute de quoi, des conséquences graves seront à craindre, aussi bien pour les producteurs que pour le ticket de caisse des Canadiens.

## Recommandation 2

*Que le gouvernement fournisse un **financement accru et prévisible au Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens** pour que nous puissions compter sur une activité nationale renforcée encadrant l'utilisation des antimicrobiens et la surveillance de la résistance à ces produits. Ce financement viendrait à l'appui d'une approche « santé intégrée » de l'usage des antibiotiques visant à protéger la santé humaine, la santé animale et la sécurité alimentaire.*

S'il est une chose que nous avons apprise en tant que société ces dernières années, c'est que la santé des animaux, des humains et de l'environnement ainsi que l'économie sont intrinsèquement liés et qu'il est essentiel d'investir sur tous les fronts.

Le Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA) est un programme national de surveillance intégrée qui est coordonné par l'Agence de la santé publique du Canada.

Le PICRA recueille, analyse et communique les tendances de l'utilisation des antimicrobiens et de la résistance aux antimicrobiens chez les humains et les animaux de boucherie. Ce programme de surveillance est essentiel pour observer l'usage des antimicrobiens chez les bovins et les résistances que certains pathogènes peuvent développer. On ne peut pas gérer ce qui n'est pas mesuré.

Pour les producteurs canadiens de bovins, un usage responsable des antimicrobiens est essentiel pour traiter et maîtriser les infections bactériennes qui touchent le bétail. Un cheptel en santé est nécessaire pour assurer un approvisionnement sûr et durable en viande bovine, essentielle à la sécurité alimentaire mondiale.

Or, le budget restreint du PICRA limite ces activités de surveillance. Un financement additionnel pour la composante bovins du PICRA permettrait de procéder à des échantillonnages plus nombreux et plus systématiques d'un plus grand nombre de pathogènes bovins. Ce complément de financement compenserait également le coût croissant de l'échantillonnage, de l'analyse et de la recherche.

Il contribuerait à préserver l'efficacité et la disponibilité des antimicrobiens existants, à cibler la recherche sur l'amélioration continue des pratiques de santé et de gestion, et à la protection de l'accès au marché mondial de l'industrie du bœuf.

Nous sommes conscients que le financement du PICRA a été augmenté dans le budget 2021 en incluant une composante bovins permanente de base. Toutefois, l'ANEB appelle à une **hausse de financement de 200 000 \$ par année sur cinq ans pour la composante bovins, soit un total de 1 million de dollars**, afin de mener un niveau de surveillance adéquat pour protéger la santé humaine et animale.

## Recommandation 3

*Que le gouvernement maintienne le **plafond d'exonération d'intérêts du Programme de paiements anticipés à 350 000 \$.***

Le Programme de paiements anticipés (PPA) est un programme fédéral de garanties de prêts qui offre aux producteurs agricoles un accès facile à des avances de fonds à faible coût.

Dans les budgets 2022 et 2023, le plafond de prêt sans intérêt au titre du PPA a été augmenté en raison de l'inflation croissante. Dans le Budget 2022, le plafond a été relevé de 100 000 à 250 000 \$. Dans le Budget 2023, il est porté à 350 000 \$ sur un an. À la fin de cette année, la part exonérée d'intérêt redescendra à 100 000 \$, à moins qu'il n'en soit décidé autrement dans le Budget 2004.

Le fait de laisser la part sans intérêt du PPA redescendre à 100 000 \$ reviendrait à ignorer la très forte inflation du coût des intrants agricoles (engrais, aliments pour animaux, semences, machineries, carburant). Le maintien du plafond à 350 000 \$ apporterait un soutien significatif aux agriculteurs canadiens.

De plus, un plafond plus élevé aiderait les agriculteurs qui cherchent à faire croître leurs activités. Même si ce ne sont pas tous les producteurs qui atteignent actuellement la limite du PPA, ceux pour qui c'est le cas en profiteraient pour travailler à leur croissance économique et pour investir dans la durabilité et l'innovation à la ferme.

Une part sans intérêt plus élevée donnerait également aux producteurs une plus grande latitude de négociation pour revoir leurs accords de financement actuels avec leurs institutions financières.

#### Recommandation 4

*Que le gouvernement crée un environnement d'affaires favorable à l'agriculture canadienne par des exigences réglementaires, politiques et fiscales suivant celles de nos concurrents étrangers.*

Même si le gouvernement canadien n'a guère de contrôle sur la conjoncture mondiale, il peut intervenir sur le fardeau réglementaire, politique et fiscal des fermiers canadiens. Le coût total résultant de « l'empilement » des exigences imposées aux agriculteurs est un catalyseur de l'inflation et une menace pour la sécurité alimentaire.

Le moment est venu pour le gouvernement de s'engager sur une ligne politique agile, concurrentielle et durable qui contribuerait à assurer la rentabilité des exploitations agricoles, la santé animale, la sécurité alimentaire et la durabilité environnementale.

Les suggestions non financières ci-dessous portent sur de simples changements politiques et réglementaires qui auraient un effet économique important pour le secteur. Voici donc quelques exemples des obstacles que le gouvernement impose lui-même à la réussite du secteur agricole.

Taxe sur les logements sous-utilisés – cette taxe a un effet négatif non intentionnel sur les agriculteurs canadiens qui possèdent plusieurs logements pour héberger leurs travailleurs. En effet, les agriculteurs comptent sur les programmes de travailleurs étrangers temporaires et de travailleurs agricoles saisonniers. Ces programmes exigent que l'agriculteur dispose de logements adéquats et inspectés plusieurs mois avant l'arrivée des travailleurs étrangers. Par conséquent, les logements sont forcément vacants pendant que le gouvernement traite les formalités d'admission des travailleurs étrangers. Il est à noter que pour les parcs d'engraissement, les travailleurs étrangers ont besoin d'un logement à long terme et qu'il ne peut donc s'agir de dortoirs, mais plutôt d'appartements permanents ou de maisons.

Même si la taxe prévoit un processus d'exemptions auquel peuvent prétendre les agriculteurs, les honoraires professionnels (d'un comptable) nécessaires pour remplir la demande d'exemption sont importants et constituent un fardeau financier de plus pour les principaux intéressés.

L'ANEB demande **l'exemption automatique de la taxe sur les logements sous-utilisés pour les agriculteurs qui possèdent des logements destinés à héberger des travailleurs agricoles.**

Approbation de l'innovation – Le gouvernement continue d'encourager l'innovation, mais en même temps, il demeure le principal obstacle entre les agriculteurs canadiens et les nouveaux produits et nouvelles technologies. L'agriculture est l'un des secteurs les plus fertiles en nouvelles technologies innovantes; pourtant, le gouvernement se concentre à réglementer le secteur au lieu de cibler ses efforts sur la prestation d'un **processus d'approbation rapide et efficace de nouveaux produits et de nouvelles technologies** plus efficaces sur le plan des coûts et plus performants, et qui existent déjà chez nos concurrents étrangers.

Exigences en matière de MRS – Depuis que le Canada a obtenu son statut de risque négligeable d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) en 2021, un groupe de travail mixte gouvernemental et sectoriel a entrepris de réévaluer les exigences canadiennes touchant les matières à risque spécifiées (MRS). Les résultats de cet examen sont sur le point d'être publiés et l'ANEB appelle à l'adoption d'une approche fondée sur des bases scientifiques pour **harmoniser la réglementation canadienne sur les MRS avec celle des États-Unis**. À l'heure actuelle, les divergences entre la réglementation canadienne et américaine sur les MRS se traduisent par environ 31 millions de dollars CA de coûts pour le secteur agricole canadien, ce qui contribue à le rendre moins concurrentiel.

Stratégie pour une agriculture durable – Les producteurs canadiens de bœuf sont de longue date des chefs de file de la durabilité. Au moment où le gouvernement élabore la **Stratégie pour une agriculture durable**, l'ANEB appelle à un financement pangouvernemental des initiatives qui composent cette stratégie. Le cumul des financements des ministères de l'Agriculture provinciaux et fédéral sera loin de suffire pour les travaux qui devront être effectués pour réaliser les objectifs. Il faudra compter sur le financement des organismes de l'administration centrale de plusieurs ministères. Il est injuste de faire porter aux agriculteurs le fardeau financier d'initiatives environnementales qui visent un avantage sociétal et non l'amélioration des résultats de l'entreprise agricole. L'ANEB appelle le gouvernement à **associer les objectifs ambitieux de cette stratégie à un financement correspondant**.

\* \* \*

Pour conclure, l'ANEB vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ces recommandations et espère avoir la chance de collaborer avec le gouvernement fédéral pour saisir les occasions qu'offre l'agriculture en ce qui concerne la réalisation des priorités environnementales et économiques des Canadiens.